

du présent débat. Il est inutile de lui demander plus qu'elle ne peut faire ou d'exiger d'elle des interventions à l'égard desquelles elle est dépourvue de tout mandat, aux termes de sa charte. Rien ne sert donc de lui reprocher de ne pas tenter l'impossible. On a également tort aussi, je le répète, de chercher à couvrir les insuffisances et les hésitations nationales en invoquant l'autorité des Nations Unies. C'est à tort qu'on chercherait à se décharger sur elles des responsabilités nationales, même si celles-ci peuvent y faire l'objet de discussions, ou même s'il est possible de s'en acquitter par son entremise.

L'ONU ne saurait remplacer la sagesse dans la politique nationale, ni la collaboration étroite entre amis et alliés. Elle n'a, en ce qui concerne ces besoins, qu'un rôle complémentaire, même s'il est essentiel. Rien ne sert donc de dire: "Que l'ONU le fasse" à moins que nous prenions sur nous de ne rien négliger pour lui faciliter la tâche, en prenant sur le plan national des décisions sages, dans le cadre de l'ONU comme à l'extérieur de l'ONU.

Monsieur l'Orateur, avant de passer à certains des détails de la question, j'aimerais la situer dans ses perspectives réelles.

La question dont nous avons parlé à New-York et que nous avons essayé de résoudre n'est qu'un aspect de l'ensemble du problème du Moyen-Orient. Même sans les événements de Suez et de Palestine, du mois d'octobre dernier, ce problème général subsisterait tout entier. Le problème découle du renouveau de nationalisme au Moyen-Orient et de ce qui semble parfois être une préoccupation et une méfiance morbides de la part de la population de cette région, méfiance qu'elle éprouve à l'égard de ceux qui la gouvernaient autrefois; il est également dû à l'impatience que ressentent les peuples du Moyen-Orient à transformer la liberté politique en progrès économique et social et, plus fondamentalement encore, il résulte de la pression exercée, surtout en Égypte, par une population en rapide croissance sur les ressources productrices du pays, ressources qui ne peuvent suivre l'accroissement accéléré de cette population.

Il y a aussi,—et nous nous rapprochons maintenant des difficultés d'ordre immédiat,—le problème aigu des relations entre Israël et ses voisins arabes, problème qui semble parfois insoluble et qui a abouti à l'explosion d'octobre dernier.

Depuis ce temps-là, l'Organisation des Nations Unies a réussi à faire adopter un cessez-le-feu et a établi un organisme chargé de l'appliquer et de le surveiller. La façon

[L'hon. M. Pearson.]

dont cela s'est fait a été l'objet des discussions à la Chambre en novembre dernier. Depuis, l'ONU étudie la question du retrait d'Israël du territoire égyptien. Dès le début, il y a eu accord à New York sur le principe du retrait, mais il a été difficile de passer de l'accord en principe à l'exécution, de décider si l'accord doit être sans conditions ou avec conditions.

La Chambre se rappelle sans doute qu'après le retrait des troupes britanniques et françaises de Port-Saïd en décembre dernier, les troupes israéliennes se sont aussi retirées de tous les territoires égyptiens ou sous administration égyptienne, sauf de Sharm-el-Sheikh sur le détroit de Tiran et de la bande de Gaza. Pendant quelque temps, Israël a été incapable de retirer ses troupes de ces deux endroits, premièrement sans l'assurance de la liberté de navigation dans le détroit de Tiran et le golfe d'Akaba et, deuxièmement, sans la certitude que Gaza ne retomberait pas dans la situation ou elle servirait comme auparavant de base d'attaque contre Israël.

L'Égypte et les autres États arabes, ainsi que bien des États asiatiques, ont refusé d'examiner tout arrangement sur ces questions à l'Assemblée ou même, à certains moments, de les discuter, tant que les troupes israéliennes n'auraient pas été complètement retirées. Ils ont refusé de convenir que la force d'urgence de l'ONU puisse être utilisée de quelque façon comme force d'occupation, surtout l'Inde et la Yougoslavie qui avaient fourni de forts et efficaces contingents à cette force et qui avaient des opinions bien arrêtées sur cette question, opinions qui sont importantes. Le groupe arabe-asiatique refusait aussi à l'Assemblée des Nations Unies d'accepter toute modification des accords d'armistice intervenus il y a quelques années entre l'Égypte et Israël au sujet de la bande de Gaza, tout en permettant à Israël de bénéficier d'autres dispositions de cet accord d'armistice. Pour ce qui est du golfe d'Akaba et du détroit de Tiran, le groupe arabe-asiatique ou la plupart des pays de ce groupe étaient d'avis que la liberté de navigation dans cet endroit dépendrait du statut juridique du golfe et du détroit dont les eaux, d'après certains d'entre eux, ne doivent pas être considérées comme internationales mais comme territoriales.

Ces deux attitudes étaient bien éloignées l'une de l'autre et l'ONU aurait eu beaucoup de difficulté à les réconcilier, même s'il y avait eu le maximum de bonne volonté ou d'entente mutuelle entre les parties au différend, et c'est un euphémisme que de dire qu'une telle bonne volonté n'existait pas.